

Signature de l'avenant à la convention d'appui contre la pauvreté et d'accès à l'emploi

Le Conseil départemental et l'État poursuivent leur engagement

Publié le 16 octobre 2020

Soutenir l'économie, être au plus près des populations les plus fragiles et renforcer les inégalités socio-économiques existantes

Les mesures mises en place par le gouvernement, les collectivités et notamment le Conseil départemental pour soutenir les entreprises, les salariés et les populations permettent d'amortir les effets de cette crise sanitaire. Elles constituent des outils complémentaires dans la lutte et la prévention de la pauvreté.

Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie plus globale de lutte et de prévention contre la pauvreté déployée par le Gouvernement depuis septembre 2018.

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie notamment sur une contractualisation entre l'État et les territoires pour rehausser les objectifs de cohésion sociale, en apportant un soutien financier aux départements qui s'engagent dans le cadre de leurs compétences sociales.

Un partenariat renforcé entre l'État et le Conseil départemental de Vaucluse

Une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi a été signée le 27 juin 2019 par les services de l'État et le Conseil départemental.

Afin de poursuivre ces engagements, le Préfet de Vaucluse et le Président du Conseil départemental ont signé ce vendredi 16 octobre un avenant à cette convention dans le cadre d'un déplacement au sein de l'association d'insertion « La passerelle », garage solidaire, à Avignon.

L'Association "Passerelle" au service des plus précaires

Créée en 1980, elle a pour objet d'accueillir et d'accompagner des personnes en grande difficulté pour leur permettre de trouver ou retrouver une vie digne et autonome dans la société.

Depuis 2017, le garage solidaire « Passerelle » est agréé chantier d'insertion. Il offre ainsi à l'activité une

double utilité sociale.

En développant l'autonomie des personnes utilisatrices du service, Mobil'Ins facilite la formation et l'insertion professionnelle de mécaniciens. Il bénéficie du soutien du Conseil départemental et de l'État.

L'action du Conseil départemental en matière d'action sociale en quelques chiffres...

- 9 098 accueils en moyenne par mois par le Service Départemental de l'Action Sociale, soit 109 170 pour l'année 2019 (ces accueils peuvent inclure plusieurs personnes de la même famille).
- 2873 consultations PMI (Protection Maternelle et Infantile) par mois en 2019, soit plus de 34 000 consultations annuelles.

Source : données administratives, compteur accueil 2019 CD84

La pauvreté en Vaucluse : quelques chiffres

Le Vaucluse est un département vigoureux au plan démographique, marqué par des indices de fragilité élevés.

La structure socioprofessionnelle du Vaucluse se caractérise par des proportions de cadres et de professions intermédiaires inférieures à la moyenne nationale et par des proportions d'ouvriers et d'employés supérieures (Insee, Recensement de la population, exploitation complémentaire, 2016).

Au 2ème trimestre 2020, le département affiche un taux de chômage de 9,2 %, il diminue de 0,8 point par rapport au trimestre précédent et de -1,7 % sur un an. Ce taux s'établit à 8,3 % pour la région et 7 % pour la France métropolitaine.

Le nombre d'allocataires RSA a connu une forte augmentation pendant la période de confinement, pour s'établir à 18 226 foyers allocataires, soit une augmentation de 14.39% (septembre 2019/2020).

Le taux de pauvreté s'élève quant à lui à 19,5 %. Il est le plus élevé de la région (17 % pour la région et 14,5 % pour la France métropolitaine).

Dans certains quartiers d'Avignon, le taux est encore plus élevé : Monclar sud : 62,6 % et Saint-Chamand : 56,8 %.

Le taux de pauvreté des familles monoparentales est de 34 % et celui des moins de 30 ans de 26,9 %.

Un Vauclusien sur cinq vit avec moins de 1.026 euros par mois.

Le Vaucluse se place ainsi au 7ème rang des départements les plus pauvres de France.

La part des jeunes pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée reste élevée, bien au-dessus de la moyenne nationale : c'est le cas de 22 % des jeunes de 20-24 ans contre 17,9 % en France métropolitaine.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viata - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09